

CHAPITRE VI

LOUIS VII, DIT LE JEUNE, ROI DE FRANCE ET DUC D'AQUITAINE

Démembrement de la monarchie anglo-normande. Geoffroi Plantagenet, duc de Normandie et comte d'Anjou. — Croisade de Louis le Jeune. Henri II Plantagenet, duc de Normandie, comte d'Anjou, duc d'Aquitaine, puis roi d'Angleterre. La couronne de France abaissée de nouveau. Mort de Louis VII et avènement de Philippe-Auguste. Croisade. — Richard Cœur de Lion. — Conquête de la Normandie et des provinces de l'Ouest. — Empire latin d'Orient. — Jean sans Terre. — Bataille de Bovines. — Apogée de la monarchie féodale.

(1137-1223.)

I

Depuis la décadence des fils de Charlemagne, jamais roi n'était monté au trône sous d'aussi brillants auspices que Louis le Jeune, ou Louis Flores (*Florus*, Fleuri), comme l'appellent nos vieux écrivains. Un seul jour avait presque triplé les domaines de la couronne, et le « roi des Français, duc des Aquitains », titres que Louis se donna sur ses monnaies, était désormais le plus puissant des princes de la Gaule, comme le plus élevé en dignité : la force se trouvait enfin jointe au droit, et le chef de la société féodale avait conquis les moyens de faire respecter sa suprême suzeraineté. Une nouvelle ère politique semblait prête à s'ouvrir : la France attendait un grand homme, mais

le grand homme ne parut pas, et les destinées de la royauté furent encore ajournées.

Le nouveau prince, conduit par les vieux conseillers de Louis le Gros, débuta cependant assez bien.

En 1141, il essaya de faire valoir par la force des armes les prétentions qu'avaient eues les ducs d'Aquitaine, ancêtres de sa femme, sur les domaines de la maison de Toulouse; mais les grands vassaux ne secondèrent pas le roi dans cette entreprise dont le succès eût donné à la couronne une prépondérance irrésistible sur eux tous. Le comte de Toulouse défendit vigoureusement sa capitale, et le roi fut obligé de renoncer à son projet.

Louis VII était en ce moment engagé dans une autre querelle avec le pape Innocent II. D'après la transaction convenue entre la papauté et les princes, le consentement des princes était requis pour l'élection des évêques, et les princes les investissaient des domaines épiscopaux en les touchant de leur sceptre. Le pape Innocent II, n'ayant point égard à cette transaction, fit élire un archevêque de Bourges sans le consentement du roi. Le roi fit refuser l'entrée de Bourges au nouvel archevêque. Le pape interdit la célébration du service divin et l'administration des sacrements dans les lieux habités par le roi. Le comte de Champagne ayant pris parti pour le pape, le roi saccagea le comté de Champagne, prit d'assaut et incendia la ville de Vitri-en-Pertois. Treize cents des habitants s'étaient réfugiés dans la principale église. Les flammes gagnèrent et enveloppèrent de toutes parts cet édifice, et tous ces malheureux périrent (1142).

Quand le roi vit tous ces cadavres entassés, il en eut horreur et remords. Il fit la paix avec le comte de Champagne, puis se réconcilia avec un nouveau pape qui venait de succéder à Innocent II.

Le souvenir de Vitri-le-Brûlé, ainsi que depuis on appela cette ville, rebâtie quatre siècles après sous le nom de Vitri-le-François (qu'on écrit à tort le Vitri-le-Français), contribua fort à décider

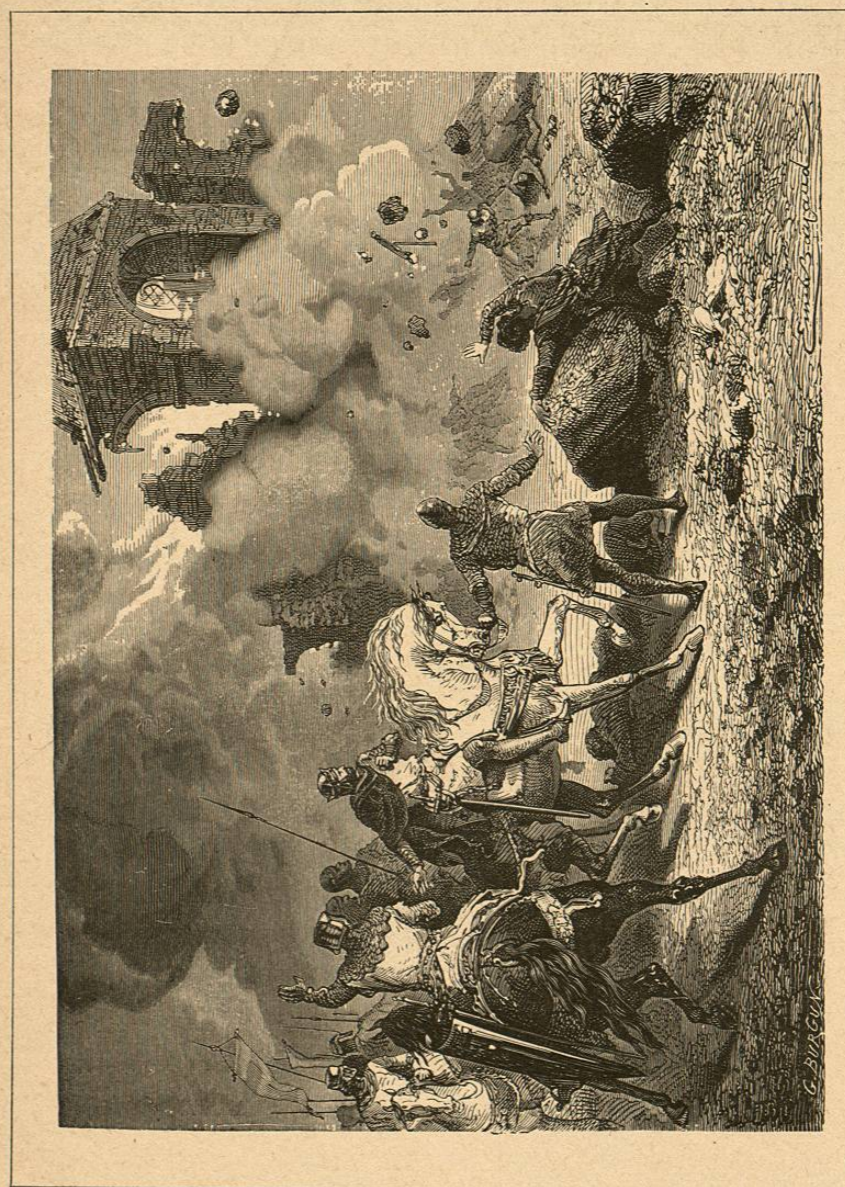
Louis le Jeune à une résolution qui ne fut point heureuse pour la France, la résolution de partir pour la croisade.

Dans l'année 1145, de tristes nouvelles arrivèrent des pays d'Orient. Durant la nuit de Noël, les Turcs, dont la puissance s'était en partie relevée, avaient emporté d'assaut, avec un terrible carnage, la ville d'Édesse, chef-lieu d'une principauté chrétienne fondée en Mésopotamie par le frère du grand Godefroi. Les autres seigneuries latines d'Asie, Jérusalem, Antioche, Tripoli, étaient menacées par les Turcs et par les Arabes. Les princes latins d'Orient appelaient à leur aide l'Occident, et surtout la France.

Le jour de Noël 1145, anniversaire de la perte d'Édesse, Louis le Jeune, préférant les conseils de saint Bernard à ceux de Suger, abbé de Saint-Denis, le prudent ministre de son père, prit la croix à Bourges avec beaucoup de seigneurs français. A la Pâque suivante, saint Bernard vint, comme légat du pape, prêcher la croisade devant une grande assemblée à Vézelay; puis il parcourut la France et l'Allemagne, inspirant autour de lui aux peuples le même enthousiasme qu'avait fait autrefois Pierre l'Ermite. A la voix de saint Bernard, l'empereur Conrad de Souabe prit la croix comme avait fait le roi de France.

Louis le Jeune accorda aux prélats et aux grands le choix des régents qui gouverneraient son royaume en son absence. Suger, abbé de Saint-Denis, fut choisi, avec le comte de Vermandois et l'archevêque de Reims pour assistants. Les seigneurs, pour faire de l'argent, recommencèrent à vendre maintes terres aux gens d'Église et même aux riches bourgeois. Les uns vendirent la liberté aux serfs qui purent l'acheter; les autres accablèrent leurs sujets d'exactions. Le clergé, cette fois, fut obligé de contribuer aux frais de la guerre sainte, et le roi demanda une aide aux principaux couvents.

Le roi alla prendre l'oriflamme à Saint-Denis, à la Pentecôte de 1147; puis il partit avec sa femme, la reine Eléonore d'Aquitaine. D'autres grandes dames, et nombre de troubadours et de trouvères,



INCENDIE DE VITRI-EN-PERTOIS.

accompagnaient l'armée, qui avait un tout autre aspect que la première croisade.

L'empereur des Grecs, Manuel Comnène, ayant promis libre passage et amitié au roi de France, on avait décidé de suivre la route de terre au lieu d'aller s'embarquer dans les ports italiens pour la Palestine, comme le conseillaient les Normands d'Italie. On eut à se repentir de n'avoir pas écouté leur avis. Cent mille guerriers français passèrent le Rhin à Worms avec le roi; cent mille guerriers allemands étaient déjà partis en avant avec l'empereur. L'armée française marcha en aussi bon ordre qu'au temps de Godefroi, et tout alla bien en Allemagne et en Hongrie; mais sur les terres de l'Empire grec, il n'en fut plus de même. Les Allemands qui précédaient les Français ayant pillé les Grecs sur leur passage, les Français en portèrent la peine. Les Grecs leur montrèrent beaucoup de défiance et de mauvais vouloir; les Français s'irritèrent et commirent à leur tour des désordres. Quelques-uns des chefs proposèrent même au roi de s'emparer de Constantinople; mais le roi et le conseil de guerre décidèrent de n'attaquer que les Turcs. Les Grecs reconnurent mal cette loyauté.

Les Français traversèrent donc le détroit qui sépare l'Europe de l'Asie, et passèrent sur la côte d'Asie à la suite des Allemands. A peine arrivés auprès de Nicée, dans les lieux qui avaient vu les exploits des premiers croisés, les Français reçurent la malheureuse nouvelle de la destruction de l'armée allemande. Les Allemands, s'étant engagés presque sans vivres dans les montagnes de l'intérieur de l'Asie Mineure, avaient été repoussés, mis en déroute et quasi exterminés par les Turcs (fin octobre 1147). L'empereur Conrad se réfugia dans le camp français avec les débris de son armée.

Les Français, renforcés de Slaves bohèmes et polonais, prirent une autre route que celle qu'avaient suivie les Allemands. Comme eux, toutefois, ils s'engagèrent dans des passages difficiles; les Turcs les assaillirent dans un défilé, et jetèrent une telle confusion dans leur longue colonne, qu'un moment tout sembla perdu. Le roi faillit

être tué ou pris; bon chevalier, s'il était mauvais général, il se débarrassa à grands coups d'épée des ennemis qui l'environnaient. L'armée parvint à se rallier. Le peu d'ordre qu'on gardait dans la marche avait failli causer la ruine de l'armée. La leçon fut comprise. Les grands et le roi même se démentent de leur autorité entre les mains d'un simple chevalier appelé Gilbert, renommé pour sa grande science militaire. Devant l'extrême danger, les supériorités de convention créées par les lois humaines s'effacent, et les supériorités naturelles prennent la place qui leur appartient. Gilbert, obéi de tous, tira l'armée des montagnes, et lui fit regagner heureusement le bord de la mer.

La masse des croisés, toutefois, ne fut pas sauvée. On n'avait presque plus de chevaux. On voulut faire le reste de la route par mer. On n'avait pas de flotte; les Grecs firent des conditions si exorbitantes aux croisés, pour les transporter sur leurs vaisseaux, que les seigneurs et les chevaliers purent à peine y suffire. Le roi, en s'embarquant, donna de l'argent au gouverneur grec de Satalie, la ville la plus voisine, afin qu'il reçût les malades dans sa ville, et qu'il fit escorter le reste des croisés par sa cavalerie jusqu'à l'entrée de la principauté latine d'Antioche.

Le gouverneur de Satalie trahit sa foi; les Grecs égorgèrent les malades et ne fournirent point d'escorte à l'infanterie des croisés. Le pauvre peuple croisé périt de misère, ou se fit massacrer ou emmener en captivité par les Turcs, en voulant forcer le passage. Il y en eut qui se firent musulmans et suivirent volontairement les Turcs.

La chevalerie croisée n'eut pas un si mauvais sort; mais elle ne fit rien de bien brillant en Terre sainte. Elle s'entendit mal avec les princes latins d'Orient, et se découragea promptement, après une attaque infructueuse contre la ville de Damas. Les nobles croisés s'en retournèrent les uns après les autres. Le roi resta presque le dernier, s'obstinant à prolonger son séjour en Palestine, sans y rien faire ni même y rien tenter d'utile.

L'abbé Suger, qui avait fort sagement administré le domaine royal et maintenu de son mieux dans l'ordre les turbulents barons pendant l'absence du roi, lui envoyait lettres sur lettres pour le presser de revenir. Louis VII débarqua enfin dans les Bouches-du-Rhône, en octobre 1149. L'abbé Suger ne survécut pas longtemps au retour du roi. Sa perte devait être irréparable pour Louis VII (13 janvier 1151). L'abbé Suger a gardé un juste renom dans notre histoire, pour son grand sens et son attachement au bien public. Il eût peut-être, s'il eût vécu, épargné à Louis VII une faute qui eut de bien malheureuses conséquences.

Louis VII vivait en très mauvais accord avec sa femme, la reine Eléonore. La reine, qui était vive, légère et hautaine, et qui ne se plaisait qu'au milieu des fêtes et des tournois, dédaignait son mari, qui était de petit esprit et de peu d'apparence, et toujours en oraison dans les églises. Elle disait qu'on l'avait mariée à un moine plutôt qu'à un roi. Quant à Louis, il témoignait grande jalousie et force soupçons envers la reine. Leur mésintelligence avait fait scandale pendant la croisade. Le roi et la reine rompirent avec éclat. Au commencement de 1152, Louis VII rappela ses officiers et ses hommes d'armes des villes d'Aquitaine, domaine de sa femme, et il demanda à un concile national, réuni à Beaugenci-sur-Loire, l'autorisation du divorce, attendu qu'il ne se fiait point à sa femme et ne serait jamais assuré des enfants qui lui viendraient d'elle. Eléonore, de son côté, demanda au concile la dissolution de son mariage pour cause de parenté.

Le concile ne discuta point la singulière requête du roi, accueillit celle d'Eléonore, et déclara le mariage nul, parce que Hugues Capet, bisaïeul du grand-père de Louis VII, avait épousé une sœur du trisaïeul d'Eléonore. Cela faisait six générations; il en fallait sept pour que l'Église admit la légitimité du mariage. A moins de sept, on appelait le mariage un *inceste*. Ce fut pour cette étrange raison que l'on brisa l'union de l'Aquitaine avec le domaine royal de France,